

CORONAVIRUS (2019-NCOV): SURVEILLANCE ET ORGANISATION DE LA REPOSE SANITAIRE EN MARTINIQUE

L'Agence Régionale de Santé de Martinique a mis à jour ses mesures de sécurité sanitaire et de prise en charge pour anticiper le risque de Coronavirus nCoV sur notre territoire.

Fort de France, le 06 Février 2020

L'épidémie de Coronavirus se développe au niveau international :



(Chiffres SPF du 06/02/2020)

A ce jour, aucun cas suspecté ou confirmé n'a été identifié en Martinique

■ Se préparer pour anticiper le risque de Coronavirus nCoV sur notre territoire

Comme toutes les Agences Régionales de Santé, l'ARS Martinique est fortement mobilisée à la demande du ministère des Solidarités et de la Santé, pour renforcer les mesures de sécurité sanitaire et de prise en charge pour anticiper le risque de Coronavirus.

- Le CHUM est prêt pour la prise en charge de cas possibles de coronavirus -nCoV en provenance de Chine. Il dispose en effet des capacités d'hospitalisation répondant aux critères stricts d'isolement et de protection pour les patients et les professionnels de santé.

Aux urgences : 1 filière d'accueil dédiée est d'ores et déjà mise en place

Dans les services d'hospitalisation : des chambres équipées sont prévues pour la prise en charge des cas.

- 1 circuit de signalement a été mis en place avec le centre 15 comme point d'appel unique, pour la prise en charge du patient par le SAMU si nécessaire, après diagnostic.
- des messages d'informations de la Direction Générale de la Santé sont transmis aux SAMU, au Centre15, aux infectiologues, aux établissements hospitaliers, aux médecins libéraux et aux pharmaciens de la région
- des recommandations aux voyageurs sont affichées au niveau des points d'entrée de l'île au port et à l'aéroport.
- l'ARS en lien avec la Préfecture, les autorités portuaires et aéroportuaires a renforcé son dispositif de vigilance.

■ Tordre le cou aux rumeurs qui circulent actuellement

Des audios et des vidéos, circulent actuellement sur les réseaux sociaux en Martinique.

L'Agence Régionale de Santé de Martinique tient à rappeler qu'il n'y a actuellement **aucun cas d'infection à coronavirus suspecté ou confirmé, ni patient hospitalisé** au CHU de Martinique atteint de cette pathologie.

Elle précise que la semaine dernière, l'accostage d'un navire a été différé de quelques heures, au port de Fort de France. Après analyse complète de risque réalisée par l'ARS, la levée de la mesure est intervenue, avec autorisation de débarquer les véhicules contenus dans le bateau. Ce bateau a quitté la Martinique le jour même pour la Guadeloupe. A titre de précaution, l'équipage et les dockers ont été équipés de masques et de gants lors du transbordement.

Aucun cas d'infection à coronavirus n'était présent à bord

Ce type d'interventions entre dans le cadre des missions habituelles de contrôle sanitaire aux frontières de l'ARS, qui ont été renforcées pour le dispositif de surveillance appliqué au Coronavirus

Le Directeur général de l'ARS Martinique espère que ceux qui sont à l'origine de ces campagnes de désinformation cessent de provoquer de façons totalement irresponsables les angoisses et les peurs de la population.